

Madame, Monsieur,

A la fin du mois de janvier, le Ministre de l'Education Nationale a annoncé sans aucune discussion ou concertation, la mise en place de stages de « remise à niveau » pendant les vacances pour les élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en français et en mathématiques. Ces périodes de stage sont d'une durée de 5 jours à raison de 3 heures par jour, durant les vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été. Le ministre estime que ces stages constituent un dispositif pertinent dans le traitement de la difficulté scolaire. En tant que parent, vous êtes bien sûr soucieux de la réussite scolaire de votre enfant. Cette proposition séduisante peut apparaître comme « la » solution à l'échec scolaire.

Enseignants, nous sommes tous les jours sur le terrain, dans des classes hétérogènes, confrontés à une réalité que nous vivons et dans lesquelles nous essayons de mettre en œuvre des réponses, sans être écouté, ni entendu par notre ministre. Nous sommes convaincus que la mise en place de ces stages sera inefficace pour faire progresser les élèves en difficulté, et qu'elle est un leurre pour les parents. Enlever 72h d'enseignement face à tous les élèves en alourdissant les programmes et inviter les élèves les plus en difficultés à faire plus d'heures que les autres, en dehors du temps scolaire, nous apparaît être une réponse difficilement crédible.

Nos élèves, vos enfants, pourraient avoir dans les mêmes horaires pour tous, comme cela se fait dans d'autres pays, des réponses pédagogiques adaptées. Comment pourrions-nous accepter que des élèves fatigués par une année scolaire difficile puissent être remis à niveau par un stage début juillet ? Une année scolaire plus longue est-elle la bonne réponse à ces élèves ?

Soyez assurés que la réussite de tous les élèves est une préoccupation constante des enseignants. L'aide aux élèves en difficulté doit se faire sur le temps scolaire, grâce à des dispositifs variés et l'intervention de personnels spécialisés. Cela renvoie au travail des enseignants et des équipes. Ce travail long et difficile doit être assuré dans le temps, sur toute la scolarité.

Renvoyer le traitement de la difficulté scolaire hors du temps de l'école n'est pas notre solution.

Enseignants, nous avons des propositions concrètes. Répondre aux difficultés des élèves passe par :

- l'organisation de séquences de travail en petits groupes avec l'intervention de maîtres supplémentaires
- des maîtres spécialisés intervenant dans les réseaux d'aide, des maîtres recrutés et formés et en nombre suffisant,
- le développement du travail en équipe pour les enseignants, le renforcement de la formation initiale et continue,
- le remplacement des maîtres absents afin d'assurer la continuité des enseignements.

Pour toutes ces raisons, nous refusons de cautionner la mise en place de ces stages en faisant le choix de ne pas entrer dans ce dispositif.